

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le 9 novembre 2020

La SATT AxLR signe un contrat d'exploitation de brevet avec GuaTecs

GuaTecs et la SATT AxLR viennent de signer un contrat d'exploitation d'un brevet portant sur un procédé d'extraction de latex de la biomasse de guayule. Ce latex est une alternative Européenne au latex d'hévéa produit en Asie. Ce brevet a initialement été déposé par le CIRAD et le Centre de Transfert de Technologies du Mans (CTTM). Il est aujourd'hui en copropriété entre la SATT AxLR et le CTTM. La SATT AxLR a également financé un programme de maturation impliquant : le CIRAD, le CTTM et l'Université de Nîmes, pour une identification plus fine des co-produits.

Les recherches ont été initiées dans le cadre du projet EU-Pearls co-financé par l'Union Européenne et menées au sein du Laboratoire biomasse, bois, énergie, bio-produits – BioWooEB du Cirad par Daniel Pioch, chercheur, et Serge Palu, ingénieur. Ils ont travaillé à l'identification des co-produits pour en faire évaluer la viabilité technico-économique liée à l'exploitation de la biomasse de guayule. Le traitement de cette biomasse conduit notamment à l'extraction d'un latex hypoallergénique, ayant des propriétés mécaniques permettant d'obtenir des produits (en particulier des gants) plus fins tout en respectant les contraintes de résistance à la rupture. Les co-produits présents dans la biomasse (résine et bagasse) seront également valorisés dans une stratégie de bio-raffinerie.

GuaTecs SAS, dirigée par Michel Dorget (co-inventeur du brevet) ambitionne de : « créer une filière de production de latex naturel (et coproduits) permettant à l'Europe d'être plus souveraine en matière d'approvisionnement en matériaux critiques (cf. liste Européenne de 2017) et de produire des produits eux aussi critiques, tels que les gants d'examen médicaux. »

Contact SATT AxLR :

Franck-Léopold Erstein
06 07 28 21 43
fle-externe@axlr.com
www.axlr.com

Contact GuaTecs

Michel Dorget
07 66 20 79 91
mdorget@guatecs.com